

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>mes</sup> et MM. Rémy Pagani, Gilles Godinat, Anita Cuénod, Bernard Clerc, Salika Wenger, Laurence Fehlmann Rielle, Christine Sayegh, Christian Brunier et Jacqueline Cogne*

*Date de dépôt: 14 avril 2000*

*Messagerie*

## **Proposition de motion**

### **pour un moratoire sur l'externalisation des prestations dans les établissements médico-sociaux (EMS)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le projet de loi déposé modifiant la loi relative aux établissements médicaux sociaux du 3 octobre 1997 (J./20) (extension de la convention collective des EMS aux sous-traitants) ;
- les récents événements relatifs à l'externalisation de l'ensemble des services de cuisine de Val Fleuri ;
- la très forte subvention cantonale aux EMS (330 millions dont 174,4 millions versés par l'Office cantonal des personnes âgées) ;
- la mise sur pied par le DASS d'un groupe ad hoc « nutrition » qui aura pour objectif d'évaluer l'ensemble de cette problématique ;
- le manque d'études financières justifiant l'externalisation de certaines prestations fournies par les EMS ;

invite le Conseil d'Etat

à imposer un moratoire concernant l'ensemble de la sous-traitance des prestations des EMS tant qu'une étude détaillée sur les effets induits par cette politique n'aura pas été effectuée.

### ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La présente motion est à mettre en parallèle avec le projet de loi concernant l'extension de la convention collective des EMS aux sous-traitants. En effet, il nous est apparu essentiel qu'une étude soit faite sur l'ensemble des coûts et surtout les réelles économies qui pourraient être faites par la mise en pratique de cette politique d'externalisation. En effet, avant toute amplification de ces pratiques, il serait intéressant qu'un bilan soit tiré sur les effets financiers et sociaux d'une telle politique.

Au bénéfice des explications qui précèdent, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous prions de réserver bon accueil à la présente motion.